

Compte rendu

Commission permanente – 23 novembre 2017

Ouverture de la séance à 17h

11 membres présents (cf. *Feuille d'émergence*)

Ordre du jour : Présentation du dispositif «devoirs faits»

Préparation du budget 2017

1) Présentation du dispositif « devoirs faits » (annexe1)

Conformément aux directives ministérielles, l'équipe de direction, après consultation du conseil pédagogique, a mis en place le dispositif en s'appuyant sur ce qui existait déjà au collège depuis deux ans, à savoir de l'aide aux devoirs proposée à des élèves volontaires deux soirées par semaine les lundis et mardis de 16h45 à 17h45. De nouvelles plages horaires ont été ouvertes : le jeudi de 16h45 à 17h45, le mardi, jeudi de 15h30 à 16h30 et le vendredi de 14h30 à 16h30 puisque de nombreuses classes étaient disponibles sur ces créneaux. Les intervenants (AED, professeurs et administratifs) s'inscrivent sur les tableaux hebdomadaires affichés en salle des professeurs. Une dotation de 173h a été attribuée au collège pour rémunérer les intervenants.

Ce dispositif s'adresse à des élèves volontaires mais sera fortement conseillé aux élèves repérés en difficulté.

Un cahier de texte et d'appel spécifique permettra d'assurer le suivi des élèves accueillis.

2) Préparation du budget 2018

Cette présentation est assurée par monsieur le principal et monsieur DAUCHET, Adjoint-gestionnaire

a) Dotation de fonctionnement

Elle se monte à 125 853,51 € (114 640,91€ en 2017). L'augmentation de 11.212,20€ est consécutive à de nouvelles modalités de calcul tenant compte davantage des spécificités de chaque établissement. Cette dotation est composée de trois charges : les charges structurelles (*le bâti et le non bâti, les contrats, la viabilisation, les ordures ménagères...*) ; les charges pédagogiques (*forfait élève de 54€ avec supplément en fonction du taux de PCS défavorisés, forfait lié à l'éloignement du collège des lieux culturels toulousains, forfait pour l'ULIS*) ; les charges liées à la pratique de l'EPS (*déplacements, pratique de la natation...*)

b) Subvention d'équipement

Elle se monte à 6667 € - 6067+ 610 pour la SEGPA - (6190€ en 2017). Une liste des équipements et matériels devra être validée par le CA. La subvention ne permet pas l'acquisition d'équipements de cuisine pris en charge directement par le CD 31 ou imputée au SRH

c) Tarifs de restauration 2018

Les tarifs restauration 2018 sont fixés par le conseil départemental :

- Tarifs élèves :

-forfait 4 jours : **445€ (paiement en trois fois 137€+137€+171€)** – augmentation de 5€ par rapport à 2017

-prestation au ticket : **4,10€ (+ 0.10€)**

- Tarifs commensaux :

- **3.40€** indice brut inférieur ou égal à 548 (+0.10€)

- **5.40€** indice supérieur à 548 (+0.20€)

- **7.40€** pour les hôtes de passage (+0.20€)

-

d) Répartition de la dotation proposée (annexe 2)

L'idée principale de cette année est de présenter un budget sincère visant à l'équilibre quitte à devoir, si nécessaire, effectuer des prélèvements sur fonds de roulement en cours d'année. Par conséquent, certains crédits ont été diminués en tenant compte de la réalité des dépenses effectuées au cours de l'année 2017. Toutefois, un prélèvement initial de 6921.43€ reste nécessaire pour ne pas porter préjudice à la politique éducative de l'établissement.

Quelques lignes directrices de contrôle budgétaire ont été établies par l'ordonnateur et le gestionnaire :

- Les imputations seront désormais mieux assurées et certaines dépenses imputées par le passé sur AP pourront l'être sur VE (par exemple MILT ou CESC) ou sur ALO (par exemple Réception).
- Concernant les équipements, la subvention spécifique doit être uniquement utilisée et les dépenses d'équipement ne doivent pas être imputées sur d'autres services. Les équipes devront formuler leurs besoins et la liste sera validée au CA de février.
- Concernant les actions du projet d'établissement, les actions gratuites ou en partenariat (CD31 avec le Parcours Laïque et Citoyen, Commune) doivent être privilégiées. La participation d'intervenants extérieurs rémunérés devra être limitée ou mutualisée (*éviter par exemple une double intervention pour un faible effectif, une sur le collège, une autre sur la SEGPA*).

L'équipe de direction souhaite rassurer les personnels sur sa volonté de préserver la politique éducative et d'ouverture culturelle de l'établissement mais, en même temps, elle compte sur eux pour réaliser des économies et ne plus accumuler des déficits d'année en année, ce qui conduirait à terme l'établissement à perdre son indépendance budgétaire.

Les représentants des parents d'élèves proposent de communiquer sur la question des nécessaires économies à faire de manière collective en termes de développement durable.

Proposition est faite aussi de multiplier l'information aux parents en période de facturation de restauration pour éviter les impayés qui génèrent un coût pour l'établissement.

L'adjoint gestionnaire répond ensuite aux questions et demandes de précisions des membres de la commission permanente.

La séance est levée à 18h30.

Le secrétaire de séance



The image shows a blue ink signature over a circular stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE' at the top, 'Le Principal' in the middle, and 'Adjoint' at the bottom. The signature is written in a cursive style.

Le président de séance



The image shows a blue ink signature over a circular stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE' at the top, 'Le Principal' in the middle, and 'CREMADE-SUR-GARONNE' at the bottom. The signature is written in a cursive style.



COLLEGE GRAND SELVE
Rue des sports – 31330 GRENADE / GARONNE
Tél. : 05 62 79 87 10
Fax : 05 62 79 87 11
0311769e@ac-toulouse.fr



Grenade, le 13 novembre 2017

Le Principal

aux

Membres de la Commission Permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer aux travaux de la commission permanente du collège Grand Selve le :

Jeudi 23 novembre 2017

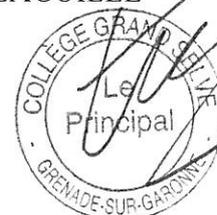
à 17h - salle 18

Ordre du jour :

1. Présentation du dispositif « Devoirs faits »
2. Préparation du budget 2018
3. Questions diverses.

Je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer l'expression de mes très cordiales salutations.

G. LAGUILLE



COMMISSION PERMANENTE

Jeudi 23 novembre 2017

FONCTION	NOM ET PRENOM	Présent Absent Excusé	Remplacé par	Emargement
CHEF D'ETABLISSEMENT	M. LAGUILLE Gérard			
CHEF D'ETABLISSEMENT ADJOINT	M. SOULAYRES Guillaume			
DACS	M. FROMENT Evelyne			
ADJOINT-GESTIONNAIRE	M. DAUCHET Damien			
REPRESENTANT DES COLLECTIVITES TERRITOTIALES	M. JULIAN Alain (Conseil départemental)	excusé		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> • M. KURZ Gilles • M. DURAND Jean-Noël • Mme HEMBISE-MAILLOU Marie -Laure 	Présent Présent Présente		
REPRESENTANT ELU PERSONNEL ATOS	• Mme TROUCHAUD Sylvie	Excuse	M ^r BOSQUE	
REPRESENTANTS ELUS PARENTS D'ELEVES	<ul style="list-style-type: none"> • Mme CHIKHI Hakima • Mme COURBIN Bétraïce • Mme SALA Sophie ABS 	ABS	Nathalie Jaada	
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	M. GHENASSIA Quentin	excusé		

11 membres présents



DEVOIRS FAITS
Inscriptions prise en charge hebdomadaire



SEMAINE DU AU

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
13h30 S1				
14h30 S2				▶ ▶
15h30 S3		▶ ▶	▶ ▶	▶ ▶
16h30 S4	▶ Blandine ROGER (AED) ▶	▶ Blandine ROGER (AED) ▶	▶ ▶	
16h45 S4				
17h45				

A COMPLETER IMPERATIVEMENT POUR LE VENDREDI DE LA SEMAINE PRECEDENTE, DERNIER DELAI.

QUELQUES PRECISIONS :

► Principe :

- Ce dispositif s'adresse en priorité à tous les élèves volontaires mais il est fortement conseillé de le proposer à des élèves repérés en difficultés dans les classes.
- Ce dispositif ne se substitue pas au rôle éducatif et de suivi de la scolarité des enfants par leurs parents.

► Outils :

- Des outils et pistes de travail sont à disposition sur le site du Ministère EDUSCOL.

► Organisation interne :

- Notre collège dispose d'un volume global de 173 HSE pour assurer l'encadrement de ce dispositif.
- Co intervention Professeur/AED pour un groupe de 20 élèves en salle 13.
- Inscription sur la base du volontariat des professeurs la semaine qui précède la prise en charge du groupe d'élèves.
- Interventions à partir de la semaine 47 (semaine du 20 novembre 2017) à la semaine 22 (semaine du 28 mai 2018).
- Un cahier de texte et d'appel « devoirs faits » seront mis à disposition des intervenants afin d'optimiser le suivi des élèves accueillis. Ces cahiers seront consultables par l'ensemble des professeurs afin de pouvoir prendre connaissance des devoirs effectués et des supports éventuels d'accompagnement utilisés.

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Note à l'attention des parents d'élèves

Soucieux de la réussite de ses élèves, le collège de Grenade propose de l'aide aux devoirs trois soirs par semaine animée par des assistants d'éducation du collège et des professeurs. Pour y inscrire votre enfant, veuillez retourner le coupon ci-dessous à la Vie Scolaire.



Il est nécessaire que l'élève adhère au dispositif « devoirs faits » pour que l'aide lui soit profitable ; l'aide au devoir n'est pas une garderie !

Les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h45.

Je soussigné(e)..... souhaite inscrire mon enfant
Nom : Prénom : Classe :
au dispositif « devoirs faits » sur le créneau du :

Lundi 16h45-17h45

Mardi 16h45-17h45

Jeudi 16h45-17h45

Je m'engage donc à :

- ce qu'il soit **présent chaque semaine** (les absences seront à justifier et si elles sont trop nombreuses pourront être un motif de désinscription du dispositif).

- venir le récupérer à **17h45**. **Pas de transport scolaire à cette heure !**

Fait à Grenade, le

Signature :

AP - Activités pédagogiques

Dépenses		Recettes				
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
ENSEIG			CD			
	0ANGL	200,00		0DOTA	7443	35 248,51
	0ARTP	500,00		2EQUI	7443	600,00
	0CDIABO	1 200,00	FAMILL			
	0CDIOUV	1 000,00		0APPN18	7088	24 600,00
commun	0DEPC	6 000,00		0SEGPA18	7088	1 953,00
déplacements	0DEPL	100,00		0MOTECH	701	50,00
	0EPS	1 000,00		0COR	7088	50,00
Transport	0EPST	1 800,00		0MS	7088	100,00
	0ESP	200,00				
	0HGEMC	400,00				
Informatique	0FINF	3 000,00				
	0ITA	50,00				
	0LETT	600,00				
	0MATH	150,00				
	0MOTECH	700,00	MAIRES			
	0MUS	250,00		0SEGPA18	7444	400,00
	0PAPIER	1 500,00				
Location & coût copies	0PHOT	4 400,00				
	0SCPHY	500,00	FSE			
	0SVT	500,00		0SEGPA18	7468	900,00
	0TECH	500,00		0APPN18	7468	3 000,00
	0ULIS	200,00				
	13COR	1 400,00				
	13MS	5 000,00	ETAT			
	13REP	1 050,00		13COR	7411	1 400,00
	2EQUI18	600,00		13MS	7411	5 000,00

ALO - Administration et logisitque

Dépenses			Recettes			
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
ADMIN			CD			
location & affranchissement	0AFFR	4 000,00		0DOTA	7443	90 605,00
	0AIDAT	250,00				
MAIF	0ASSUR	1 900,00				
doc administrative	0DOCADM	100,00				
Index éducation	0EDT	2 200,00				
	0FADM	5 000,00				
Informatique	0FINF	1 600,00				
groupement comptable	0GPMS	320,00				
Infirmierie	0INFIR	400,00				
	0PAPIER	1 500,00				
Location & coût copies	0PHOT	4 300,00				
Réception	0RECE	300,00				
	0SMS	500,00				
15% de coût annuel	0REOM	1 500,00				
MAINSEC						
Véhicule de service	0CARBUR	600,00				
machines-outils	0CTRL	550,00				
déchets médicaux	0DECHINF	150,00				
	0EPI	300,00				
	0FTECH	2 500,00				
	0LINGE	1 000,00				
maintenance recommandée	0MADV	660,00				
maintenance obligatoire	0MAOB	9 675,00				
	0NETP	2 000,00				
prestataire hors contrat	0REPA	1 000,00				
	0VEHIC	300,00				

SRH - Service restauration hébergement

Dépenses			Recettes			
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
ADMIN			HEBERG			
	0AFFRAN	1 000,00		0FORF	7062	271 450,00
	0CARTE	1 500,00		0HFORF	7062	553,50
	0HONO	50,00		0COMM 1	7062	9 180,00
informatique	0FINF	1 100,00		0COMM 2	7062	3 645,00
	0PAPIER	100,00		0HOTE	7062	296,00
	0PHOT	100,00		0CARTE	7088	1 500,00
85% du coût annuel	0REOM	8 500,00				
DENR						
Pique-niques	0ACHR	500,00				
	0DENR	165 585,02				
MAINSEC						
	0EPI	500,00				
	0INFIR	50,00				
	0LINGE	600,00				
maintenance recommandée	0MADV	1 000,00				
maintenance obligatoire	0MAOB	3 500,00				
achat de matériel	0MAT	5 322,41				
produits de nettoyage	0NETP	3 500,00				
prestataire hors contrat	0REPA	2 000,00				
VIABIL						
	0EAU	2 000,00				
	0ELECT	11 300,00				
	0GAZ	10 700,00				
REDVAN						
	0FCSH	3 564,06				



	0FDRP	64 153,01		
Total dépenses		286 624,50		
			Total recettes	286 624,50

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Pièce B1.1

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PREVISIONS DE RECETTES	Différence Recettes-Dépenses
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	82 472,94	75 551,51	-6 921,43
VIE DE L'ELEVE	233 824,88	233 824,88	0,00
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	96 806,98	93 476,11	-3 330,87
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	413 104,80	402 852,50	-10 252,30
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	286 624,50	286 624,50	0,00
BOURSES NATIONALES	22 260,00	22 260,00	0,00
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	308 884,50	308 884,50	0,00
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	721 989,30	711 737,00	-10 252,30
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	6 067,00	6 067,00	0,00

PREVISIONS BUDGETAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
82 472,94			75 551,51		
233 824,88			233 824,88		
96 806,98			93 476,11		
413 104,80	0,00		402 852,50	0,00	
286 624,50			286 624,50		
22 260,00			22 260,00		
308 884,50	0,00		308 884,50	0,00	
721 989,30	0,00		711 737,00	0,00	

Résultat prévisionnel	-10 252,30	0,00
CAF ou IAF	-6 921,43	

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

6 067,00		6 067,00
728 056,30	0,00	717 804,00
		0,00